**Mémorandum de la Diaspora congolaise en Suisse adressé au Président de la République Démocratique du Congo, Chef de l’Etat**

**À l’attention de :**

**Son Excellence Monsieur Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République Démocratique du Congo**

**Kinshasa-Palais de la Nation**

**Ci : Son Excellence Madame la Ministre d’Etat, Ministre**

 **des Affaires Etrangères, Coopération Internationale**

 **et Francophonie Kinshasa-Gombe**

**Objet :** **Mémorandum de la Diaspora congolaise de suisse**

Excellence Monsieur le Président,

Nous, Congolais de la Diaspora, établis en Suisse depuis plusieurs années, vous adressons ce mémorandum dans le but de vous faire part de nos préoccupations et de nos espoirs pour la République Démocratique du Congo (RDC).

Nous sommes les meilleurs ambassadeurs de notre pays auprès de la Suisse pays d’accueil et nous représentons les différentes compétences dans plusieurs domaines de la vie notamment : Professeurs, Juristes, Ingénieurs, Médecins, Commerçants, Architectes, Ouvriers qualifiés et Responsables des organisations non gouvernementales « ONGD » comme en témoigne le tableau en annexe.

Dès lors, nous ressentons un fort sentiment de responsabilité envers notre pays et sommes déterminés de contribuer positivement à son développement et à sa prospérité, à l’exemple des autres Diasporas africaines : **Mali, Sénégal, Côte d’Ivoire etc**.

Nous profitons ainsi de cette occasion pour saluer le travail d’encadrement accompli par nos deux missions diplomatiques Genève/Berne et particulièrement l’accompagnement, la coordination et la réorganisation de notre Diaspora sous la conduite de Son Excellence **Me MUTOMBO BAKAFWA NSENDA**.

Depuis des années, la Diaspora congolaise en Suisse a entrepris différentes activités au pays dans plusieurs domaines notamment : activités commerciales, culturelles, avec les mobilisateurs des hommes d’affaires suisses les invitant à investir en RDC, et humanitaires qui collectent des biens de première nécessité destinés à venir en aide aux personnes vulnérables particulièrement victimes de la guerre de l’Est nous imposée par le Rwanda. De cette Diaspora il y a les hommes des églises et de la société civile qui ont créé des organisations non-gouvernementales « ONGD » au pays, il y a également des entrepreneurs et des apporteurs d’affaires qui accompagnent les investisseurs dans notre pays.

Dans le souci d’harmoniser les relations économiques, commerciales, scientifiques, culturelles et humanitaires entre la Diaspora congolaise en Suisse et notre Gouvernement, nous demandons :

1. La mise en place d’une structure formelle capable de mettre un terme à l’économie informelle qui ruine le pays.
2. L’exonération totale sur les biens des associations sans but lucratif à caractère humanitaire « **ONGD**» et partielle en ce qui concerne les matériels agricoles, des pêches, de construction et de transport public.
3. L’octroi des terrains destinés à l’agriculture, à la pêche, au commerce et à la construction des logements.
4. La révision de l’accord de coopération entre la Suisse et la République Démocratique du Congo.
5. La création d’une maison de la culture congolaise.
6. La révision constitutionnelle avec priorité l’instauration de la double nationalité pour les congolais-es d’origine et la généralisation de droit de vote pour les Congolais de l’étranger.

 Ainsi fait en Suisse, le 15 janvier 2025

 **Pour le Comité de la Diaspora**,

**Augustin Mukamba Véronique Bakajika**

**Richard Mukundji Pascal Lukad**